

La baisse progressive des températures qui s'est poursuivie la semaine passée, devrait se prolonger jusqu'au prochain week end avant une remontée significative vers des normales de saison. En effet sur cette première quinzaine de décembre, nous sommes déjà en moyenne à 3,7°C en dessous des moyennes journalières normales et donc largement en dessous ces derniers jours et à venir. Ce froid s'accompagne d'une quasi-absence de pluie sur la première quinzaine avec 1,6 mm à Beauvais.

Le froid s'est toutefois installé très progressivement et sur des sols peu gorgés d'eau. On craint donc assez peu d'éventuels dégâts de gel par déchaussement en sols calcaires, ou physiologiques. Ce gel aurait pu commencer à faire évoluer les labours, mais on observe plutôt un dessèchement en surface qu'une restructuration par le gel. Le suivi des ravageurs d'automne est désormais suspendu jusqu'au retour de conditions plus propices.

COLZA

Dernières pesées de matière verte

Les défoliations ont commencé avec le gel, il faut donc rapidement terminer les pesées de matière verte pour prendre en compte un maximum d'azote absorbé à ce jour. En effet, en cas de défoliation hivernale, environ la moitié de l'azote contenu dans les feuilles qui disparaissent est encore utilisable par la culture et pourra être déduit de la fertilisation azotée. Rappelons une fois de plus, que c'est important sur les plans économique, agronomique, et environnemental mais aussi pour l'optimisation du bilan gaz à effet de serre justifiant la place du colza dans la filière biocarburant. La mesure du reliquat azoté sortie hiver sur colza est en comparaison moins intéressante, car sur des colzas normalement ou fortement développés, l'azote a déjà été absorbé en grande partie. Il faut juste le mesurer. Reportez-vous au message précédent pour la méthode.

Cas des parcelles hétérogènes ou déjà défoliées

En parcelles hétérogènes il est difficile d'avoir une pesée de matière verte représentative. Vous pouvez alors commander un service de télédétection tel que Mes Sat'Im@ges. Cette méthode par télédétection résout le problème de la représentativité des prélèvements dans les parcelles hétérogènes puisque qu'avec cet outil, chaque pixel équivaut à un prélèvement. Le seul facteur limitant est d'avoir des parcelles propres et sans plantes associées. Dans ce cas il faut se contenter des pesées.

Pour les parcelles déjà défoliées Mes Sat'Im@ges vous sauve également la mise. En effet les photos sont prises et stockées régulièrement en routine pour une multitudes d'usages autres qu'agricoles. Ce que vous payez c'est le service consistant à récupérer les images dans les bases de données Copernicus, leur interprétation et le conseil qui en découle. L'évaluation de l'azote absorbé peut donc se faire à posteriori sur la base d'une photo prise avant défoliation. Magique.

COUVERTS

Beaucoup de couverts d'interculture ont déjà été détruits et enfouis en systèmes classiques avec labour. Dans ces situations où le seul objectif est de piéger l'azote présent entrée hiver (voir juste d'être en règle pour les moins motivés), les couverts, souvent une simple moutarde, ont en effet fait leur job. Veiller à bien dresser les labours pour éviter de faire de l'ensilage de moutarde qui finira par se putréfier en fond de raie.

En agriculture de conservation il n'y a pas d'urgence. Dans les sols en bonne santé riches en champignons qui savent digérer de la lignine, on peut attendre 2023. Eventuellement on peut envisager le passage d'un rouleau Faca en fin de nuit quand les plantes sont les plus cassantes.

Le travail est très satisfaisant avec de bons débits de chantier et une faible consommation de gaz oil. Même non incorporé les résidus pourront commencer à évoluer, et il y aura de la nourriture pour vos anéciques au retour de conditions plus douces. Au besoin, une incorporation superficielle avant les implantations de culture de printemps finira le travail pour les résidus les plus coriaces, éventuellement aidé par l'application de ferments à tester. Rabattre les couverts facilite également la régulation des campagnols par les rapaces.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 13 décembre 2022 (BSV G.C. N°XX), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, F.Dumoulin, L.Légrand, I.Tinoco, S.Wieruszkeski, O.Philippe, M.Marie. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

Agrément et garantie assurantielle : la Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF 01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Elle est titulaire du contrat d'assurance N° 05038757W/1001 garantissant notamment la responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytosanitaires. »